

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

psychotropes Question écrite n° 58416

## Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les conséquences sur le comportement et la santé des personnes consommatrices de médicaments à base de benzodiazépine et apparentés. Il apparaît que la prise de ce type de médicament engendre un phénomène de violence, de risque d'accident et de suicide en cas de prescription trop élevée de produits de cette classe. Le principe de précaution voudrait que des mesures soient prises pour réserver les produits les plus dangereux aux seules utilisations hospitalières. De plus, aucune publicité ne semble avoir été faite auprès des médecins et des utilisateurs quant à la modification de la monographie des benzodiazépeins survenue au mois de novembre 1999. Dans ce cadre, il souhaiterait savoir quelles mesures il envisage d'adopter pour prendre en compte les risques de danger mortel que développe la consommation de ce type de médicament.

## Données clés

Auteur: M. André Aschieri

Circonscription: Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 58416 Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé: santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 février 2001, page 1214